

# C'EST LA RENTRÉE

## SOYONS REVENDICATIFS

CGT-INRA – RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole - 01.39.53.56.56 [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr) – 5 septembre 2016

### **Loi travail : ABROGATION ! « Un mauvais projet de loi devient une mauvaise loi ! »**

La CGT-INRA partage totalement l'analyse faite par l'intersyndicale (voir la déclaration commune ci-dessous) et appelle tous les salariés de l'INRA à participer massivement à la grève et aux actions du Jeudi 15 septembre à Paris et en Régions.

### **Un nouveau PDG à l'INRA**

De nombreuses interrogations sur les orientations de l'organisme, la CGT-INRA reçue par le PDG le 14 septembre.

### **Loi travail : Déclaration commune CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL.**

La loi Travail n'est pas bonne pour les salarié-e-s et les jeunes. Elle ne le sera pas non plus pour l'économie du pays. Alors que le chômage et la précarité augmentent, en affaiblissant les conventions collectives au profit des accords d'entreprise, cette loi accroît la concurrence entre les entreprises poussant à l'alignement sur le « moins offrant » pour les salariés. Cette logique de dumping social va engendrer davantage de flexibilité et de précarité et remettre en cause nombre d'acquis sociaux.

Cette loi contrevient aux conventions 87, 98 et 158 de l'Organisation Internationale du Travail relatives à la négociation collective, aux libertés syndicales et aux licenciements.

Les organisations syndicales étudient tous les recours et moyens juridiques possibles pour s'opposer à la mise en œuvre de la loi Travail.

L'emploi, les salaires et les conditions de travail restent des préoccupations majeures pour les citoyen-ne-s.

Le chômage et la précarité sont des fléaux pour notre pays. Les créations d'emplois, dans le privé comme dans le public, sont pourtant nécessaires pour répondre aux besoins de toute la société. La stabilité et la qualité des emplois sont non seulement gage de progrès social et de qualité de vie pour les salarié-e-s et les jeunes, mais sont aussi un facteur essentiel de création d'emplois. La loi Travail tourne le dos à cet enjeu ! Tous les pays qui ont fait l'expérience d'une telle réforme du droit du travail (Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Allemagne) en mesurent aujourd'hui les conséquences néfastes.

Affaiblir le code du travail, c'est affaiblir les droits de tous les salarié-e-s !

**Il est clair qu'à terme la fonction publique sera aussi concernée car nombre de règles statutaires relève de la transposition de dispositions du code du travail (dialogue social, respect de la hiérarchie des normes et des droits collectifs, temps de travail, etc.).**

C'est pourquoi nos organisations continueront à mener tous les débats nécessaires avec les salarié-e-s et les jeunes pour, à l'inverse de cette loi, promouvoir d'autres propositions, obtenir son abrogation et gagner de nouveaux droits pour toutes et tous.

Pendant l'été, de nombreuses initiatives locales se sont développées et la carte postale au Président de la République a été largement utilisée. Comme nous l'avons écrit au Président de la République, « on se retrouve à la rentrée... », notamment sur les meetings et débats unitaires déjà programmés.

Les organisations dénoncent les faits de répression dont sont aujourd'hui victimes des militant-e-s syndicaux-ales, des jeunes, des salarié-e-s et des agents publics.

**Les organisations syndicales de salarié-e-s et de jeunesse CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL appellent les salarié-e-s, privé-e-s d'emploi, étudiant-e-s, lycéen-ne-s, retraité-e-s à se mobiliser massivement pour réussir la journée d'actions du 15 septembre contre la loi Travail, selon des modalités décidées localement (rassemblements, manifestations, grèves, etc...), pour obtenir l'abrogation de cette loi et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.**

Les Lilas, le 31 août 2016

### **Un nouveau PDG à l'INRA**

### **De nombreuses interrogations sur les orientations de l'organisme.**

**La CGT-INRA reçue par le PDG le 14 septembre.**

Chacun sait que les conditions de nomination du nouveau PDG de l'INRA ont fait l'objet de nombreuses et fortes critiques tant en interne qu'en externe.

Les différents éléments de la communication du nouveau PDG donnés dans son audition aux parlementaires, confirmés dans sa lettre envoyée aux agents de l'INRA et repris dans son adresse aux

entreprises ne que conforter nos craintes. En effet les orientations affichées posent d'importantes et graves questions sur le devenir des recherches à l'Inra et sur l'orientation de l'organisme.

**L'Innovation devient le maître mot, il est employé des dizaines de fois lors des auditions et dans les différentes déclarations !** Il ne semblerait ainsi plus d'actualité pour l'INRA de « produire des connaissances scientifiques », qui sont pourtant l'âme d'un institut de recherche de plein exercice. Dans ce contexte quels seront à l'avenir nos liens respectifs entre le Ministère de la Recherche et de l'Agriculture et quel sera le rôle dévolu à l'IAVFF (Agreenium II) ?

Dans le discours du nouveau PDG aucun point fort ne ressort en termes de stratégie scientifique, stratégie qui est pourtant l'épine dorsale de notre institut (une exception : une référence-bateau et bien dans l'air du temps à l'agro-écologie).

**L'innovation technologique deviendrait l'alpha et l'oméga de l'INRA ce qui conduirait l'institut à devenir un "super institut technique", lui faisant perdre ainsi sa position de leader dans le domaine de la recherche agronomique tant au niveau national qu'à l'international.**

Une autre priorité affichée par le nouveau PDG : « Clarifier et conforter notre stratégie de partenariat avec les acteurs de l'enseignement supérieur », qu'on peut lire comme « l'INRA devrait s'investir à plein dans les COMUEs ». Jusqu'à maintenant, l'INRA avait refusé (à l'exception

malheureuse de la COMUE Paris-Saclay), de se noyer dans ces structures de régionalisation et d'y perdre son indépendance en matière de définition des recherches, mais aussi de gestion des personnels. L'expérience des universités intégrées nous montre que ce choix conduit aux **mutualisations et mobilités forcées dans le cadre des COMUEs. Est-ce cela l'avenir promis aux personnels**, et en premier lieu à ceux, très nombreux, qui refusent d'aller à Saclay ?

Enfin dans ces différentes déclarations à aucun moment le nouveau PDG n'a évoqué **le RIFSEEP**. Après que le Ministère a annoncé cet été refuser d'en exempter les ITA, son programme prévoit-il la mise en place de ce système de primes individualisées à la tête du client contre lequel se sont dressées la masse des personnels, toutes les organisations syndicales et la majorité des directeurs d'unité de l'INRA ? **En tout état de cause, la CGT-INRA appelle les personnels à renforcer cet automne la mobilisation pour l'abandon du RIFSEEP.**

La CGT-INRA sera reçue par M. Mauguin le 14 septembre 2016. Elle y portera toutes ces questions et interrogations et vous rendra compte des réponses apportées par le PDG et son entourage.

Dans le contexte actuel nous appelons les personnels à la plus grande vigilance afin d'imposer que l'institut reste un organisme national de recherche agronomique, continuant à combiner recherches fondamentales et recherches finalisées au service de la collectivité et non aux services d'intérêts économiques particuliers.



---

**TOUS ENSEMBLE  
LE 15 SEPTEMBRE,  
DANS LES MANIFESTATIONS,  
GRÈVES ET ACTIONS**

**Renforcez un syndicat de luttes :  
Adhérez à la CGT !**

<https://intranet.inra.fr/cgt/bulletin-adhesion-papier.htm>